



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 18690

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale à propos de la carte scolaire qui sera prise en compte à la prochaine rentrée de septembre 2013, en particulier en zone de revitalisation rurale (ZRR). Il souhaite savoir si les enfants qui auront deux ans au moment de cette rentrée scolaire seront comptabilisés pour la mise en place de la carte scolaire 2013-2014.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18690

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1741

Question retirée le : 26 novembre 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)